



5927 rue Boyer
Montréal (Québec) H2S 2H8
Tél.: 514 596-4650

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
jeudi 16 septembre 2021 à l'École Le vitrail

PROCÈS VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente du conseil d'établissement

Marysol Rouzier, présidente du CÉ ouvre l'assemblée à 18h05..

2. Mot de la direction

Chantal Laurin nous informe que l'école vit une belle rentrée scolaire où les enfants sont heureux avec l'offre d'activités de la rentrée (extérieures bien souvent). Elle se présente brièvement, de la musique à l'éducation.

3. Présentation de l'équipe-école

Brève présentation de l'équipe-école par Chantal.

4. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée

François-Olivier Martin propose Marysol Rouzier comme présidente d'assemblée, Marianne Dubuc appuie. Adopté à l'unanimité.

5. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Virginie Paquin propose Marianne Dubuc comme secrétaire d'assemblée, Nicolas Fortin Thériault appuie. Adopté à l'unanimité.

i.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par vote.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2020

Procès-verbal adopté par vote.

8. Plan d'action

Retour sur l'an dernier, avec le travail du comité coéducation, la précision de la nouvelle structure participative, ainsi que les travaux du comité communication. Cette année sera poursuivi le travail du projet éducatif sur les fonctions exécutives et l'écriture. S'ajoute à ces travaux la mise en place de la ruche, la classe extérieure, la robotique et les projets d'élèves. Un programme d'accompagnement a été mis en place pour accueillir le nouveau personnel. Reprise de la mise sur pied de la fondation du Vitrail.

Parenthèse sur la fondation du Vitrail:

La remise en marche de la fondation est un des mandats de Chantal avec son arrivée. Dans un souci de bien faire les choses, il a été décidé de ne pas le mettre à l'ordre du jour de l'AG, mais de se pencher sur la fondation dans une autre réunion dédiée spécialement à ce sujet. Plus d'informations suivront.

Présentation par Anouska Thérien des travaux et réflexions sur l'implication à la vie de l'école. En classe, ou dans les comités. Marélyne Poulin souligne l'importance de la tripartie des comités.

Présentation du Guide sur la coéducation, par Sophie Mangado et Roger Robert.

Le comité coéducation existe depuis les débuts du Vitrail. Jusqu'ici il agissait plutôt au cas par cas, considérant les besoins par classe. Le comité a donc travaillé à un guide pour jeter les bases de la coéducation de façon plus concrète et élargie à l'ensemble de l'école. Une consultation des guides d'autres écoles alternatives, et de la communauté (familles et équipe-école) a permis la rédaction de ce guide.

Roger présente le guide, nous invitant à la découvrir prochainement.

Une rencontre aura lieu autour du comité coéducation et du guide dans les prochaines semaines.

Merci à Camille pour la mise en page! Et à tous ceux et celles qui se sont impliqués dans sa rédaction au fil des années.

9. Présentation des membres actuels du conseil d'établissement

- Albane Marret (parent primaire)
- François-Olivier Martin (parent primaire)
- Estelle Morisse (parent primaire)
- Ulrich Habay (parent primaire et secondaire)
- Aurélie Dumas (absente)
- Marysol Rouzier (parent secondaire)

10. Bilan du conseil d'établissement 2020-2021 par la présidente, Marysol Rouzier.

Remerciement aux élèves impliqués au CÉ: Léonie, Elki, Léon, Léon qui ont contribué aux travaux du CÉ. À Catherine Robin, Philippe Savard, Anouska Thérien qui ont partagé leur point de vue d'enseignants.

En 2020-21, le CÉ s'est penché sur les budgets, sorties, plan de lutte contre l'intimidation, ajustements dus à la pandémie, liens avec l'OPP, comité justice raciale et la création de sous-comités afin d'adresser les différents besoins de l'école.

11. Comités 2021-22

Brève présentation des comités du Vitrail, incluant le CÉ, l'OPP, le RÉPAQ et le comité de parents de la CSSDM.

12. OPP

L'OPP est approuvée par vote.

13. Visionnement de la capsule sur le conseil d'établissement de la CSSDM

14. Élections.

Élections des parents au conseil d'établissement

Il y a 3 postes à pourvoir :

- 3 mandats de 2 ans, parent du préscolaire/primaire
- 2 mandats de parents substitués
- Postes de substitués aux parents (entre 1 et 6 personnes)

Départs:

- Albane Marret (primaire), termine son mandat
- François Olivier Martin (primaire), termine son mandat
- Estelle Morisse (primaire), termine son mandat

Mises en candidature et élus:

- François Olivier Martin (primaire)
- Angélique Bourbier (primaire)
- Marianne Dubuc (primaire et secondaire)

Élus par acclamations!

Substitués:

- Béatrice Lefebvre
- Julie Thibault

Élus par acclamations!

Postes de représentant ou représentante des parents et de substitut (parmi les représentants du CÉ) au comité de parents de la CSSDM.

La candidature de Ulrich Habay est proposée par Marianne Dubuc, appuyée par Geneviève Doyon et adoptée par vote.

Poste de représentant ou représentante parent au Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ)

Nous n'avons pas voté de parent responsable du RÉPAQ.

15. Période de questions

1. **Fondation** - déjà adressé en début d'AG.
2. **Quelle est la différence entre projet "l'école dehors" et "classe extérieure"?** Roger Robert répond: à cause de la pandémie, les enseignants ont tenté de profiter au maximum des activités en extérieur. Le budget "l'école dehors" a été utilisé en activité physique mais aussi par les enseignants afin que tous puissent en profiter. La classe extérieure est un autre projet et permet la tenue d'ateliers en extérieur. Un horaire partagé permet à tous les groupes qui le souhaitent de l'utiliser.
3. **Comment contacter les comités si nous avons des questions?** Le lien vers les comités (adresses courriel et personnes-ressources) sera ajouté au Vitrail Hebdo sous peu.
4. **Comment s'inscrire aux comités?** Un formulaire d'inscription sera envoyé via le Vitrail Hedbo.
5. **Y aura-t-il des photos scolaires?** Ethan en a fait un projet l'an dernier, et il pourrait le refaire cette année.
6. **Les parents pourront-ils être présents en classe?** Ce serait vraiment apprécié de l'équipe-école mais pour le moment les consignes de la CSSDM ne le permettent pas. L'accompagnement lors de sorties et d'activités extérieures est possible.

16. Levée de l'assemblée:

Clôture de l'assemblée générale à 19h44, proposée par Marisol Rouzier.